



La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : JADAULT Patrice
Téléphone : 04 94 65 96 56
Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf : MM/2025-011
Affaire suivie par :
Mail : mairiebanon-ahp@orange.fr

N/Réf : Banon-PLU 01/24/09/2025

Vu le 17/11/25

Commissaire Enquêteuse

M-A LAMBERT



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice de l'INAO

à

Madame Le Maire
18 Place Charles VIAL
04150 - BANON

La Valette-du-Var, le 30 septembre 2025

Objet : PLU Elaboration Commune de BANON

Madame Le Maire,

Par courrier reçu le 30 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, l'élaboration du PLU sur la commune de Banon.

La commune de Banon est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Huile Essentielle de Lavande de Haute-Provence ou Essence de Lavande de Haute-Provence", "Banon". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) / Indications Géographiques (IG) "Génépi des Alpes", "Alpes-de-Haute-Provence", "Thym de Provence", "Volailles de La Drôme", "Miel de Provence", "Agneau de Sisteron", "Petit Epeautre de Haute-Provence", "Farine de Petit Epeautre de Haute Provence", "Méditerranée".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a qu'une incidence faible sur les AOC/AOP et IGP/IG concernées.

Je vous prie de croire, Madame Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

La Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Valérie KELLER



Copie : DDT 04